



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
PARENTS de l'École _____ de la Clé-des-
Champs_____

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE _____ Clé-des-Champs_____

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le
11 septembre 2019 à 18 h 30,
à l'école de la Clé-des-Champs.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Claudia Schlegel, parent, PRÉSIDENTE du conseil d'établissement 2018-2019

Voir feuille en annexe

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Michel Moreau, directeur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 35

Michel Moreau, directeur, accueille les parents, constate le quorum et ouvre la séance. Une présentation du personnel est faite à 19 h 15 par le directeur. Il présente également sa vision de l'école et l'importance pour lui de la réussite des élèves et leur bien-être à l'école. De plus, il nous entretient sur divers sujets soit, le terrain de soccer synthétique, l'ajout d'un conteneur servant de rangement extérieur, du Club Optimiste et nous fait la présentation du projet éducatif de l'école.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Marie-France Côté**, parent, et résolu :

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté avec les ajouts suivants à l'ouverture de la séance :

- Info travaux
- Club Optimistes
- Projet éducatif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 19-20-001

AG # 19-20-002

2. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **Michel Moreau**, directeur, et résolu :

QUE **Claudia Schlegel**, préside l'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 19-20-003

3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **Sophie Harrison**, parent, et résolu :

QUE **Caroline Deshaies-Gagné**, agisse comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'École _____ de la Clé-des- Champs _____

N° de la résolution
ou annotation

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par **Sophie Harrison**, parent, et résolu :

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale de parents du **12 septembre 2018** soit adopté tel que déposé.

AG # 19-20-004

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente du conseil d'établissement, **Claudia Schlegel**, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

Copie de ce rapport sera transmis à la Commission scolaire.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées concernant l'anglais intensif. La direction mentionne que ce sujet doit être entendu lors des rencontres du conseil d'établissement et invite les parents qui désirent poser des questions à se présenter à ces rencontres et prendre la parole lors de la parole au public.

7. ÉLECTIONS

7.1 ADOPTION DE RÈGLES D'ÉLECTIONS

Il est proposé par **Claudia Schlegel** que les votes soient tenus à main levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

AG # 19-20-006

7.2 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

Il est proposé par **Michel Moreau**, et résolu :

QUE **Claudia Schlegel**, agisse comme présidente d'élections.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 19-20-007

7.3 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS

Il est proposé par **Claudia Schlegel**, et résolu :

Il est résolu :

QUE **Guillaume Beaudry** et **Mélanie Gagné** agissent comme scrutateur/trice.

AG # 19-20-008

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'École _____ de la Clé-des- Champs_____

N° de la résolution
ou annotation

7.4 ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente d'élections informe qu'il y a **2** postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école pour un mandat de 2 ans.

Nous procédons aux candidatures :

Sébastien Goyer se propose comme candidat ;

Jonathan Giard se propose comme candidat ;

Nicholas Gildersleeve se propose comme candidat ;

Nicolas Nadeau se propose comme candidat ;

Il est proposé par Émilie Richard-Lalancette, parent, la candidature de Claudia Schlegel qui accepte ;

ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants, et que ceux-ci acceptent le mandat, nous procéderons au vote à main levée.

Sébastien Goyer et Nicolas Nadeau sont élus aux postes de représentants des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans.

AG # 19-20-009

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.5 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT DES PARENTS AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La présidente de l'assemblée informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents de la Commission scolaire et possibilité d'élire un substitut à ce représentant.

Ces représentants doivent être membres du conseil d'établissement.

Sébastien Goyer se propose pour combler le poste de représentant et **François Desaulniers se propose** pour combler le poste de substitue.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, il est proposé et résolu que ceux-ci soient élus par acclamation aux postes de représentants des parents au Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an.

AG # 19-20-010

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : FORMATION

Il est proposé par **Sébastien Goyer**, parent, et résolu :

Qu'un organisme de participation de parents soit formé.

AG # 19-20-011

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'École _____ de la Clé-des- Champs_____

N° de la résolution
ou annotation

ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : ÉLECTION DES MEMBRES

Les parents suivants présentent leur candidature pour faire partie de l'organisme de participation de parents, savoir :

Listes des membres :

Sophie Harrisson ;
Marie-France Côté;
Elisa Boily
Maude Ménard-Dunn ;
Nicholas Gildersleeve ;
Virginie Hébert ;
Marie-Pier Bécharde.

Il est proposé par **Sophie Harrisson**, parent, et résolu :

QUE les personnes ci-haut mentionnées soient élues membres de l'organisme de participation de parents pour une durée de 1 an.

AG # 19-20-012

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction de l'école informe l'Assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le **25 septembre 2019** à 18 h 30, à l'école.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 20.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par **Marie-France Côté**

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG # 19-20-013

(signature)
Le président d'Assemblée

(signature)
Le directeur